

À NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE

Ce communiqué n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre de titres aux personnes résidant aux États-Unis ou dans toute juridiction, y compris les États-Unis, le Canada, le Japon ou l'Australie.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée – Information privilégiée - Bruxelles, 14 avril 2025 - 17h40 (HEC)

# Ageas lance une offre d'actions ordinaires nouvellement émises pour lever maximum 525 millions € par le biais d'une constitution accélérée d'un livre d'ordres

**Ageas est sur le point de lever 525 millions € par l'émission de nouvelles actions dans le cadre d'un placement privé auprès de certains investisseurs institutionnels et professionnels par le biais d'une constitution accélérée d'un livre d'ordres.**

Ageas SA/NV (« Ageas » ou la « Société ») lance une offre de nouvelles actions émises par Ageas (les « Nouvelles Actions ») pour lever 525 millions € (l'« Offre »). L'Offre débutera immédiatement et sera réalisée par le biais d'une constitution accélérée d'un livre d'ordres (le « Placement d'Actions »). Les Nouvelles Actions seront émises dans le cadre de l'autorisation existante accordée au Conseil d'Administration par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2024. L'Offre est destinée à financer en partie l'acquisition de esure<sup>1</sup> dont l'objectif est d'établir une plateforme d'assurance pour particuliers parmi le Top 3 britannique (l'« Opération »).

Pour plus de détails, veuillez consulter le lien suivant : <https://ageas.com/fr/esure-2025>

<sup>1</sup> Aux termes de l'opération, Ageas acquerra 100 % des titres représentatifs du capital émis et à émettre de Blue (BC) Topco Limited, une société holding pour esure Group plc et de ses filiales.